L’assureur Generali lance en France la première assurance comportementale dans la santé

7 septembre 2016

Le 6 septembre, Generali France a présenté son nouveau programme « d’accompagnement au bien-être » Vitality, dans le cadre des contrats d’assurance santé et/ou de prévoyance collectifs souscrits par les entreprises. Lancé en Allemagne début juillet, où il est également accessible aux clients individuels, ce programme est développé en partenariat avec une société sud-africaine et repose sur trois étapes. Dans un premier temps, le salarié renseigne un questionnaire en ligne (état civil, âge, poids, taille, alimentation, pratique d’activités physiques, situation par rapport au stress, etc., sachant que les données des objets connectés peuvent aussi être recueillies). Sur cette base, un score est déterminé et des objectifs personnalisés sont proposés. Ensuite, si la personne suit les recommandations et atteint les objectifs fixés, elle cumule des points et, dans un dernier temps, reçoit des réductions chez des partenaires de l’assureur en fonction du statut atteint.

Si le programme est accessible sur la base du volontariat, il soulève diverses interrogations. Un article du *Monde* en identifie plusieurs, liées à l’utilisation des données, au « rôle donné aux assurances, qui chercheraient à influer sur notre comportement selon leurs propres canons », ou encore au risque d’exclusion d’une partie de la population par une trop grande segmentation du marché.

Sources : Generali, *Le Monde*